



- > **ELECTRICITE:** les pénuries sont annoncées pour 2020, mais les coûts augmentent déjà PAGE 2
- > **POLITIQUE SOCIALE:** signez le référendum contre la loi sur les allocations pour enfants pour éviter une extension de l'Etat social PAGE 4
- > **PORTRAIT D'UNE PME:** les cinq lignes sont la caractéristique de la fabrique de chaussures Künzli PAGE 6

EDITORIAL

Saisir sa chance

Le refus à une courte majorité du Parlement de privatiser Swisscom ne peut être que temporaire. La cession des parts de la Confédération doit rester un objectif, qu'il



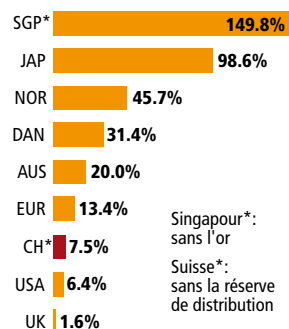
Rudolf Ramsauer, directeur

s'agisse d'en vendre l'intégralité ou une partie substantielle. Dans le cas contraire, les conflits d'intérêts actuels continueront de peser sur l'entreprise. Le

statu quo ne fait que des perdants: Swisscom et ses employés d'abord, parce que dans plusieurs domaines d'activité l'entreprise est enserrée dans un carcan; les clients ensuite; à plus long terme les actionnaires, en particulier le principal, la Confédération. Le refus des Chambres fédérales marque le début de nouvelles discussions et de l'élaboration de nouvelles propositions. Il s'agira de saisir les chances et ne pas se laisser intimider par les soi-disant risques agités par les populistes.

STATISTIQUES

Réserves monétaires par rapport à l'intensité des relations du système bancaire avec d'autres économies (moyenne 2000-2004)



Source: E. Baltensperger, Etude sur l'initiative COSA, mai 2006



Afin de faire front à la concurrence, les aéroports suisses demandent de meilleures conditions-cadre

L'aéronautique suisse a besoin d'un courant ascendant

Lors du premier Congrès suisse de l'aviation, les orateurs issus des milieux politiques et économiques ont souligné la grande importance de l'aviation pour l'avenir de la Suisse.

Plus de 350 personnalités de toute la Suisse ont pris part fin mai au premier Congrès suisse de l'aviation organisé par economiesuisse à l'aéroport de Zurich en collaboration avec d'autres partenaires. Des décideurs appartenant au monde politique et économique, comme le président de la Confédération, Moritz Leuenberger, ou le président d'economiesuisse, Ueli Forster, se sont exprimés sur les défis que représente l'aéronautique pour un pays comme le nôtre, fortement lié au reste du monde.

180 000 employés dans le secteur aérien

Dans un proche avenir, la branche de l'aéronautique va pro-

gresser de 6% par an au niveau mondial, a souligné Giovanni Bisignani, directeur général de l'IATA. La Suisse peut aussi bénéficier de cette croissance. Les 180 000 personnes qui dépendent déjà aujourd'hui directement ou indirectement de l'aviation témoignent de la grande importance économique de la branche.

Alors que l'efficacité des compagnies aériennes a progressé, l'augmentation des taxes d'aéroport a été particulièrement frappante. La Suisse est aussi un exemple de cette évolution. Swiss a achevé avec succès sa restructuration, mais les coûts à l'aéroport de Zurich ont continué d'augmenter.

Besoin croissant de mobilité

Le président de la Swiss International Airports Association, Josef Felder, a réclamé davantage de soutien de la part des milieux politiques pour offrir des conditions-cadre concurrentielles aux aéroports.

«Lorsqu'un gouvernement accorde plus de poids aux riverains d'un aéroport qu'aux intérêts économiques du pays, c'est toujours la place économique suisse qui perd.» Pour M. Felder, les infrastructures doivent pouvoir répondre au besoin grandissant de mobilité.

SUITE EN PAGE 2

SUITE DE LA PAGE 1

Des restrictions politiques menacent la croissance

Pour Norbert Walter, directeur du Research Management de la Deutsche Bank, les restrictions politiques imposées au secteur de l'aéronautique ont de graves conséquences pour l'aéroport de Zurich. Outre l'exigüité du marché national, le faible volume du fret aérien et la dépendance de Swiss à l'égard de Lufthansa, c'est dans les restrictions à caractère politique qu'il voit le plus grand danger pour l'aéroport. Bien que Zurich possède une clientèle dotée d'un pouvoir d'achat élevé et une place économique attrayante, sa position de plateforme secondaire derrière les grands hubs est menacée. L'orateur faisait allusion à l'initiative sur le plafonnement sur laquelle les citoyens du canton de Zurich voteront l'année prochaine. Ses promoteurs entendent limiter le nombre des mouvements de vol à 250 et prolonger la pause nocturne à neuf heures. Norbert Walter craint que

«DES RESTRICTIONS POLITIQUES MENACENT LES AEROPORTS»

les compagnies concernées cherchent des solutions de rechange, car la concurrence ne dort pas.

Swiss menacé par l'initiative sur le plafonnement

Pour Christoph Franz, CEO de Swiss, les débats sur le bruit lancés dans le sillage de l'initiative sur le plafonnement menacent aussi la compagnie. « Un raccourcissement du temps d'exploitation de l'aéroport empêche notre société d'exploiter son réseau de manière économique et concurrentielle. » Swiss bénéficie d'un vent favorable du fait de son intégration dans le groupe Lufthansa et de sa restructuration réussie. M. Franz a fait chorus avec les orateurs qui plaident en faveur d'une politique aéronautique conforme au marché et axée sur la croissance. ■

Pour plus d'informations:
fredy.mueller@economiesuisse.ch



Les lumières vont-elles s'éteindre ?

Electricité : un approvisionnement bientôt limité et cher!

La Suisse devient importatrice d'électricité. Des goulots d'étranglement en Europe représentent un risque pour l'approvisionnement et le coût de l'énergie. Une politique résolue s'impose.

Les capacités excédentaires de production d'électricité sont épuisées, a constaté il y a peu la Commission européenne dans son livre vert intitulé « Energie pour l'avenir ». Il existe en Europe un immense besoin de remplacement des centrales existantes et de construction de nouvelles. En outre, le fait que de nombreux pays, pour des raisons essentiellement politiques, comptent sur les importations pour assurer leur approvisionnement est problématique. Dans le cas de la Suisse, ces deux aspects constituent un problème particulièrement aigu. Ici aussi, les capacités internes sont entièrement utilisées et les seules réserves existantes découlent de contrats de livraison d'électricité à long terme passés avec la France.

Goulots d'étranglement dans toute l'Europe

Etant donné que toute l'Europe connaît des goulots d'étranglement chroniques au niveau des lignes transfrontalières, il n'est même plus certain que les « centrales suisses à l'étranger » pour-

ront assurer un approvisionnement suffisant à des conditions favorables. Même si la Confédération n'évoque officiellement un déficit d'approvisionnement qu'à partir de 2020, la Suisse sera confrontée beaucoup plus tôt au problème de production dans le pays.

L'électricité importée va nettement renchérir

En raison des goulots d'étranglement à la frontière entre l'Allemagne et la Suisse, les droits d'importation sont déjà mis aux enchères depuis janvier 2006; il faut s'attendre à des coûts supplémentaires de l'ordre de 120 millions de francs pour l'année en cours. Si, pour les mêmes raisons, on en venait aux enchères entre la France et la Suisse, la facture ne tarderait pas à grimper. Déjà, les autorités et les compagnies d'électricité françaises insistent pour que les contrats d'achat à long terme avec la Suisse ne soient plus traités de manière privilégiée. Cela aura pour conséquence que tous les droits d'importation de France

passeront par un système de vente aux enchères.

Les déficits d'approvisionnement se profilent à l'horizon

Dans ces conditions, la Suisse serait mal prise de compter plus qu'aujourd'hui sur les importations, y compris d'énergies renouvelables, pour assurer son approvisionnement. Il en résulterait un approvisionnement du pays en électricité non seulement moins bon, mais aussi beaucoup plus cher. Les déficits d'approvisionnement annoncés pour 2020 sont déjà largement perceptibles. Il est donc nécessaire de fixer des objectifs politiques clairs et de prendre le taureau par les cornes. Il faut s'atteler à planifier la construction de nouvelles centrales en Suisse et à remplacer des installations existantes. Un approvisionnement en électricité sûr et avantageux doit être placé en tête de liste de l'agenda politique. ■

Pour plus d'informations:
urs.naef@economiesuisse.ch

Concurrence fiscale internationale: défendre nos atouts !

Les taux d'imposition des sociétés sont en baisse au plan international. La position suisse s'affaiblit peu à peu. Une harmonisation fiscale cantonale à la hausse serait désastreuse.

La charge fiscale pesant sur les entreprises est – parmi d'autres – un facteur important de compétitivité internationale dans un environnement où les facteurs de production sont de plus en plus mobiles. Le taux d'imposition ne détermine certes pas à lui seul la charge fiscale effective. Il constitue néanmoins un indicateur intéressant pour mesurer la dynamique fiscale internationale.

La baisse des taux se poursuit

Depuis dix ans, pratiquement tous les pays de l'UE et de l'OCDE ont abaissé leurs taux d'imposition sur les entreprises, parfois de façon spectaculaire. Ainsi, le taux d'imposition moyen n'affiche plus que 29,5% dans l'UE-15 en 2006, alors qu'il atteignait encore près de 40% en 1996. Au sein des pays de l'OCDE, la tendance est la même, la moyenne se situant désormais à un taux d'imposi-

tion proche de 28%. Les discussions en cours dans différents pays suggèrent que la tendance à la baisse va se poursuivre. Des réformes sont notamment prévues aux Pays-Bas (baisse de 29,6% à 25% en 2007) et au Canada (baisse du taux fédéral de 21% à 19% et suppression de la surtaxe de 4%). Ces dernières années, les pays de l'Est et l'Irlande ont pratiqué les réductions les plus marquées, qui leur permettent aujourd'hui d'atteindre un niveau comparable aux meilleurs cantons suisses. Et au sein de l'UE, les projets d'harmonisation fiscale sont au point mort.

Harmonisation fiscale: la Suisse ne peut que perdre

La Suisse ne peut pas rester indifférente à la dynamique internationale. Certains cantons l'ont bien compris et réagissent. Ainsi, alors que les cantons les moins compétitifs appliquent

déjà des taux supérieurs à la moyenne européenne, la Suisse est encore en bonne position grâce à la marge de manœuvre qu'offre aux cantons la concurrence fiscale. Cet avantage comparatif n'est toutefois pas assuré.

Certains milieux veulent le saboter et affaiblir la position de notre pays dans la compétition fiscale internationale. Ainsi, l'initiative du PS sur l'harmonisation de l'imposition des revenus reviendrait à mettre le doigt dans l'engrenage d'une harmonisation fiscale généralisée qui favoriserait un nivellement vers le haut du fardeau fiscal. Elle ferait fuir les bons contribuables – particuliers comme entreprises – et porterait finalement atteinte aux places de travail, au niveau des salaires et aux recettes de l'Etat. ■

Pour d'autres renseignements:

jan.perret-gentil@economiesuisse.ch

TVA

Des simplifications concrètes s'imposent

Le rapport de Peter Spori sur la TVA publié récemment met en évidence le besoin de réforme existant et présente des approches concrètes de solutions. Une révision totale de la TVA apportant des améliorations tant systématiques que ponctuelles s'impose. economiesuisse soutient très largement l'orientation des propositions formulées. Au chapitre de la taxe occulte, la Fédération des entreprises suisses souhaiterait une approche encore plus courageuse.

economiesuisse salue aussi la proposition de réforme modulaire, dans l'intérêt de l'économie et des PME. Il convient d'accorder la priorité aux besoins urgents et de caractère plutôt technique (voir liste ci-après). Les milieux économiques attendent du Conseil fédéral et de l'Administration fédérale des contributions qu'ils élaborent un projet sur cette base. Compte tenu du temps qu'absorberont des aspects de la réforme plus ardues sur le plan politique, il n'y a pas lieu de différer des mesures réalisables rapidement.

Outre les aspects légaux, de nombreuses améliorations s'imposent dans l'application et la pratique. L'Administration fédérale des contributions doit davantage faire appel à l'organe consultatif mixte sur la TVA, justement mis en place en vue de faciliter la mise en œuvre de l'impôt. ■

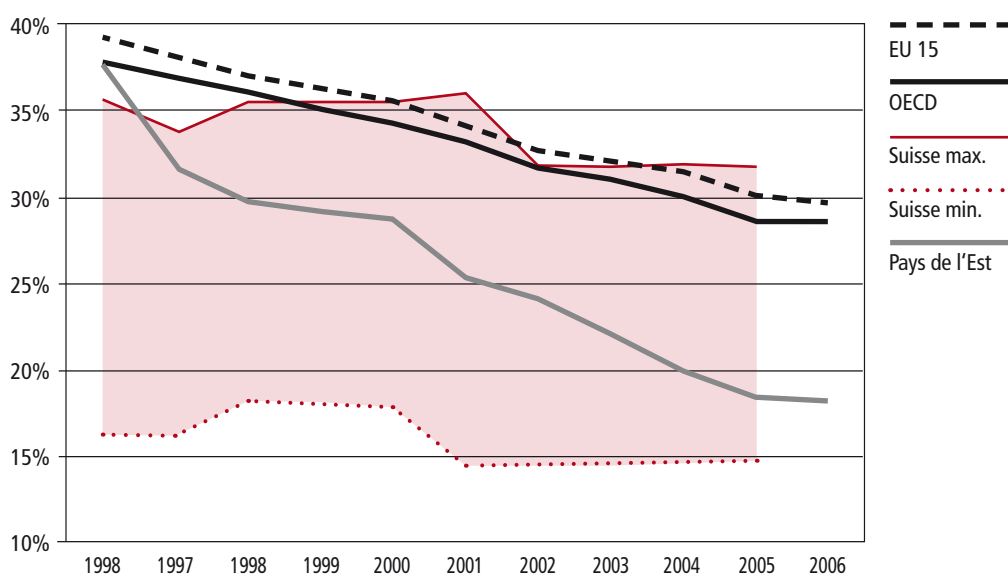
Le groupe d'experts d'économie-suisse a adressé à Hans Rudolf Merz une liste de modifications urgentes :

1. Améliorer la méthode du taux de la dette fiscale nette (limites de chiffres d'affaires et délais)
2. Limiter la responsabilité solidaire dans l'imposition des groupes
3. Octroyer la déduction de l'impôt préalable en rapport avec des dividendes ainsi qu'avec l'acquisition et l'aliénation de participations
4. Appliquer le principe du lieu du destinataire dans les prestations d'analyse
5. Assouplir les règles de représentation
6. Appliquer un taux d'intérêt moratoire conforme au marché
7. Raccourcir le délai de prescription
8. Renforcer la protection juridique accrue après révisions de la TVA

Pour d'autres renseignements:

frank.marty@economiesuisse.ch

Evolution des taux d'imposition du bénéfice depuis 1996 (en pourcent)



Sources: KPMG's Corporate Tax Rates Survey (1998-2006); Ernst & Young/ZEW (2003); pour la Suisse: AFC „La charge fiscale en Suisse (1996-2004)“, société anonyme avec un capital de 100 000 francs et un rendement de 4%.

Non à une nouvelle assurance sociale fédérale

Refusez la distribution de 700 mio de francs supplémentaires selon le principe de l'arrosoir. Signez le référendum contre la nouvelle loi fédérale sur les allocations pour enfants.

A l'heure actuelle, les allocations familiales relèvent des cantons. Ce système a fait ses preuves. Il prend en compte, de manière optimale, les besoins des différentes régions. Les allocations pour enfants versées en Suisse, d'un montant total de 4 milliards par an, sont nettement supérieures à la moyenne européenne quelque soit le canton.

Coûts de 700 millions

Il est question aujourd'hui de remplacer ce système éprouvé par une nouvelle assurance sociale fédérale coûteuse. L'économie, nos PME et les contribuables en sortiraient perdants. En effet, la nouvelle loi sur les allocations familiales occasionnerait des coûts supplémentaires massifs de 700 millions de francs par an. Cela dépasse largement le montant des allègements consentis aux entreprises dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises.

Surtout, ce projet instituerait une nouvelle assurance sociale dans le domaine des allocations



Solution de l'arrosoir : mauvaise utilisation de moyens limités.

pour enfants. Or la majorité des assurances sociales ont aujourd'hui des problèmes de financement. L'AI enregistre chaque année presque deux milliards de déficit ; l'assurance chômage est aussi dans les chiffres rouges ; les primes d'assurance maladie augmentent inexorablement tandis que l'AVS est confrontée à des défis de taille. Il serait irresponsable d'instaurer de nouveaux droits avant même d'assurer un financement durable aux assu-

rances sociales existantes. Actuellement, la Suisse verse 230 000 allocations pour enfants à l'étranger. Avec la nouvelle loi, le pouvoir d'achat exporté augmenterait d'un demi-milliard de francs. Il faut refuser de nouveaux impôts et déductions salariales pour soutenir les enfants vivant à l'étranger de personnes qui ne travaillent pas. ■

Pour d'autres renseignements:
www.referendum-allocations.ch/f

Menace sur la BNS

Une étude démontre l'effet nuisible de l'initiative COSA sur l'économie suisse et la politique monétaire.

Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS ? Pourquoi l'initiative COSA est dangereuse». L'expert Ernst Baltensperger, spécialiste bernois de la théorie monétaire, a présenté son étude aux médias le 22 mai. Il y examine les conséquences de l'initiative sur l'économie et la politique monétaire.

Les auteurs de l'initiative, issus de la gauche, souhaitent à l'avenir utiliser les bénéfices de la Banque nationale pour alimenter le fonds AVS et limiter le montant attribué aux cantons à



Le professeur Baltensperger rend attentif aux dangers de COSA.

un milliard. M. Baltensperger affirme que cette nouvelle répartition constitue une solution

trompeuse pour l'AVS. Il se pourrait qu'à l'avenir la Banque nationale ne soit pas en mesure de verser plus d'un milliard de bénéfices en tout.

En outre, la crédibilité de la Banque nationale et la stabilité du franc pourraient être remis en cause. Selon M. Baltensperger, l'initiative pourrait aussi provoquer des luttes pour la répartition entre l'AVS, les cantons et la Confédération. ■

Pour d'autres renseignements:
brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch

PRIORITÉS DE NOS MEMBRES

LA FSEP – POUR LE LIBRE CHOIX DE L'ÉCOLE

Forte de quelque 260 membres, la Fédération suisse des écoles privées (FSEP) s'engage pour le droit de choisir librement son école. Elle réclame aussi la mise sur pied d'égalité des institutions de formation étatiques et privées.

Le rythme effréné du changement des conditions-cadre et la diminution des ressources obligeront à trouver un nouveau consensus entre les collectivités publiques et les institutions de formation privées et étatiques en matière de formation. Ce consensus pourrait aboutir à la conclusion d'un contrat incluant les priorités des prestataires privés suivantes :

■ Dans le domaine de la formation, l'Etat reconnaît les écoles privées et les institutions étatiques comme prestataire de services. Il fixe des objectifs en termes de formation et le niveau des épreuves, mais laisse ouvert le choix de la voie empruntée pour atteindre ces objectifs.

■ L'Etat contrôle la réalisation des objectifs («controlling éducationnel») et prend des mesures pour éviter que des établissements de formation privés qui ne seraient pas sérieux puissent se positionner sur le marché au détriment d'établissements dignes de confiance.

■ L'Etat instaure une concurrence économique et pédagogique via de nouveaux modes de financement (par exemple, en établissant un mandat de prestations accompagné d'un budget global).

La formation resterait toutefois un devoir de l'Etat. Cela signifie qu'il s'occuperait du financement de la formation, mais qu'il n'aurait pas l'exclusivité en ce qui concerne la définition des contenus de formation et qu'il ne serait plus le seul à organiser et à proposer des formations.

Les écoles privées de Suisse, à vocation internationale, sont d'une grande importance pour la renommée de notre pays dans la formation. Quelque 8000 personnes travaillent dans l'enseignement privé. La contribution de ces écoles au PIB avoisine 1,5 milliard de francs. Environ 90 000 écoliers et étudiants fréquentent une école privée en Suisse. Ces écoles contribuent donc de manière significative à la formation des jeunes

Informations complémentaires:
www.swiss-schools.ch

L'UNICE convie les leaders d'opinion à Bruxelles

Plus de mille leaders d'opinion ayant pris part à la Journée de l'UNICE de l'année dernière, une rencontre est à nouveau agendée cet automne dans la capitale européenne.

La Confédération des entreprises européennes (UNICE) organisera à nouveau cette année un rendez-vous européen. La manifestation, qui rencontre à chaque fois plus de succès, aura lieu le 17 octobre à Bruxelles. L'année dernière, plus de mille faiseurs d'opinion des milieux de l'économie, de la politique et des médias ont répondu à l'appel.

Questions globales

La Journée de l'UNICE est l'occasion de nouer des relations et de retrouver des connaissances. Unique en son genre, elle permet aux principaux protagonistes des questions économiques internationales d'échanger. Une formule améliorée devrait permettre de renforcer encore l'interactivité en 2006.

Les principaux ateliers de la Journée de l'UNICE sont consacrés aux défis du marché inté-



Bis repetita placent: UNICE DAY.

rieur, à la stratégie européenne de la croissance et de l'emploi ainsi qu'à la libéralisation du commerce. Parmi les personnalités qui prendront part à cette rencontre figureront le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le président du Parlement, Josep Borrell, le directeur général de

l'OMC, Pascal Lamy, le commissaire européen au commerce extérieur, Peter Mandelson, ainsi que d'autres membres européens de la Commission et plusieurs présidents d'associations économiques européennes. ■

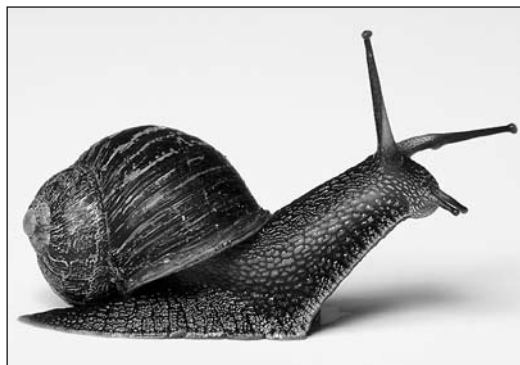
Inscription en ligne : www.unice.org

Doha: au rythme de l'escargot

Depuis la conférence ministérielle de l'OMC fin 2005 à Hongkong, les négociations de Doha n'ont guère progressé.

Le délai fixé par l'OMC - fin avril 2006 - a expiré sans aucun résultat. La prochaine échéance, fin juillet 2006, approche. Du point de vue d'économiesuisse, il faut continuer de soutenir les efforts en vue de boucler le cycle de Doha en 2006. Il importe, dans cette phase finale, de se montrer offensifs dans la défense des intérêts de l'économie suisse.

Dans un discours prononcé à Wolfsberg le 4 mai 2006, le commissaire européen au commerce extérieur, Peter Mandelson, s'est prononcé en faveur d'une rapide conclusion de ces accords. Il faudra tout mettre en



oeuvre d'ici la fin de l'année pour progresser.

En marge de la manifestation, Ueli Forster, président d'économiesuisse, a rencontré le commissaire et s'est entretenu avec

lui des priorités de l'UE et de l'économie suisse dans ce cycle de négociations. ■

Pour plus d'informations : gregor.kuendig@economiesuisse.ch

LA COLONNE DE BRUXELLES Le sens de l'urgence fait défaut

Depuis plusieurs mois, la machine communautaire tourne au ralenti. Les dirigeants de l'UE ne savent pas comment empoigner les problèmes institutionnels que l'élargissement a exacerbés depuis deux ans. Ainsi, à la fin du mois de mai dernier, les ministres des affaires étrangères ont décidé de se donner encore du temps pour réfléchir. Il faudra donc attendre encore, probablement jusqu'au prochain renouvellement du Parlement européen en 2009, pour que le fonctionnement de l'UE gagne en clarté.

On réclame des résultats

Dans cette perspective, l'UE est en quête de leadership. Elle attend aujourd'hui beaucoup de la chancelière allemande Angela Merkel, comme elle avait placé hier tous ses espoirs sur le Premier Ministre britannique Tony Blair. Cet attentisme et la conduite à vue de la Commission ne sont pas du goût du monde des affaires. Récem-



Florent Roduit, délégué à Bruxelles

ment, le Président de la Confédération des entreprises européennes (UNICE), M. Ernest-Antoine Seillière, a ainsi très vertement critiqué le manque de sens de l'urgence des responsables européens. A juste titre, car pour relancer la foi en l'Europe, il est essentiel d'obtenir des résultats concrets très vite. Les citoyens sont de plus en plus nombreux à se demander si la construction européenne constitue véritablement une plus-value en termes de développement et d'emploi en particulier. Or dans ce contexte, les perspectives de croissance (+2,3% en 2006, +2,2% en 2007) que la Commission vient de présenter ne permettent pas de pavoiser. ■

Pour d'autres renseignements : florent.roduit@economiesuisse.ch



Toute la production est fabriquée à Windisch



Barbara Artmann, directrice et propriétaire de Künzli Schuhe (haut). Künzli doit sa célébrité en Suisse à ces modèles (bas).



Sans cesse remis au goût du jour

Les chaussures orthopédiques Künzli sont bien connues en Suisse. Mais l'entreprise sise à Windisch est de plus en plus appréciée pour ses chaussures de loisir très mode.

Barbara Artmann, souriante aux lèvres, pose une paire de chaussures pointure 50 sur la table. « On dirait presque des bateaux, mais elles restent belles », dit la directrice et propriétaire du fabricant de chaussures Künzli, à propos du modèle fabriqué sur mesure pour le lutteur Arnold Forrer. « Les commandes spéciales sont notre spécialité. » Pour les jeux de Turin, les membres de l'équipe olympique suisse avaient reçu des chaussures de loisir spécialement dessinées.

30 personnes dans l'atelier

L'histoire de l'entreprise remonte à 1927, quand le fondateur, Werner Künzli, a commencé à produire des souliers de ski. A partir de 1959, les cinq bandes sont devenues le signe distinctif de la marque. Künzli, qui compte 30 employés, est dirigée par Barbara Artmann depuis 2004. Les chaussures orthopédiques représentent 80 % du chiffre d'affaires, et la part des chaussures de loisir s'accroît. « Les deux secteurs se complètent.

Notre croissance s'appuie sur les chaussures de loisir en Suisse et sur les chaussures orthopédiques en Allemagne et aux Etats-Unis ».

« LES CHAUSSURES SPÉCIALES SONT NOTRE FORCE »

La tradition suisse

Le boom des chaussures Künzli n'est pas dû au hasard : l'entreprise est presque en situation de monopole dans le domaine de la chaussure orthopédique. Par ailleurs, des marques comme Helvesca, Kandahar, Navyboot, Luisa Bindelli et surtout Bally, montrent que la Suisse jouit depuis de longues années d'une bonne réputation dans la chaussure. « Nous en profitons aussi », déclare la directrice. Barbara Artmann a d'abord travaillé dans les branches des biens de consommation, des médias et de la finance avant de se faire une place dans le secteur de la chaussure. « Dans mon rôle de chef d'entreprise, je teste les derniers prototypes, mais j'aime les

chaussures en général », dit-elle en riant. Née en Bavière, mais ayant des racines suisses, elle vit dans notre pays depuis dix ans et est devenue très patriote. « C'est bien que les Suisses aient davantage confiance en eux qu'il y a quelques années encore. Cette nouvelle suissitude est perceptible dans tous les domaines. »

Des innovations chaque année
Künzli lance chaque année dix

nouveaux modèles au moins. La gamme des chaussures de loisir nécessite un renouvellement régulier, mais les chaussures orthopédiques ne sont pas en reste. Dans la santé aussi, le design a pris de l'importance. Une sorte d'effet placebo, dit Barbara Artmann : « Quand la chaussure plaît, la guérison s'accélère ». Mais dans la plupart des cas, l'évolution est dictée par l'aspect fonctionnel. « C'est ce qui est intéressant chez Künzli : le savoir-faire accumulé dans le domaine des chaussures médicales est également appliqué dans le domaine de la chaussure de loisir et vice-versa. ■

Pour plus d'informations :
www.künzli-schuhe.ch/fr

TROIS SOUHAITS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

1 LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES

La suppression des formalités douanières pour les flux de marchandises réguliers et standardisés avec nos pays voisins, et les pays de l'UE en général.

2 APPRENTISSAGE

Les apprentis de commerce devraient acquérir les connaissances et compétences définies comme objectifs professionnels dans le cadre

de la pratique. Les exigences actuelles (beaucoup de cours) posent des problèmes aux PME, qui ne peuvent presque plus se permettre de prendre un apprenti.

3 LA « SUISSITUDE »

On appose le qualificatif « suisse » à tant de choses. Il faudrait apporter plus de clarté et de vérité aux consommateurs. La loi devrait soutenir les « vrais » produits suisses.

Nouvelles règles pour le trafic international des paiements

Un nouveau dispositif de directives et d'usage en matière de crédits documentaires entrera en vigueur en 2007.

Les directives et usages unifiés concernant les crédits documentaires (UCP 500) comptent parmi les principaux instruments de ICC. Afin d'améliorer les conditions-cadre des échanges commerciaux internationaux et du trafic international des paiements, la Commission bancaire de la CCI est actuellement en train de revoir ce dispositif.

UCP 500 valable jusqu'en 2007

La version actuelle des directives UCP 500 sera remplacée en 2007 par les règles UCP 600. Les nouvelles règles ont été très largement mises au point au niveau des experts, à l'issue d'une consultation approfondie. Elles seront vraisemblablement votées définitivement en automne de cette année.

Les experts suisses collabo-



ICC améliore les moyens de paiement

rent activement à ce processus de révision. Les nouvelles règles permettent d'appliquer les leçons tirées de la pratique, de clarifier des points encore ouverts, voire d'introduire des simplifications. Dès que les textes seront disponibles, il sera possible de se les procurer via ICC Switzerland (commandes

possibles dès maintenant par courriel). Vu l'importance des règles UCP 600 pour les transactions internationales, ICC Switzerland organisera des séminaires d'information dès que la révision aura été adoptée. ■

Pour plus d'informations : info@icc-switzerland.ch

COMMANDE DE DOCUMENTATION (compléter et faxer au 022 786 64 50)

- newsletter**
Informations de politique économique destinées aux membres. Gratuit pour toute personne intéressée. Paraît 10x par an.
- Courriel hebdomadaire**
Informations hebdomadaires par courrier électronique, gratuit.
- Politique économique 2006**
Rapport annuel. Perspectives et points forts. Fr. 50.- + TVA et port. Gratuit sur notre site Internet.
- dossierpolitique**
Informations hebdomadaires (envoi par courrier, même contenu que le courriel). Gratuit.
- Swiss Code of Best Practice**
Corporate Governance, en français, anglais, allemand. Gratuit.
- Politique suisse de formation, de recherche et de technologie.**
Perspectives à l'horizon 2007. Gratuit.
- Concept fiscal**
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier; 32 pages, Fr. 10.-.
- Le gouvernement d'entreprise en Suisse**
Rapport du prof. Karl Hofstetter. Existe en français, allemand, anglais, Fr. 40.- + TVA et port.
- Dynamique fiscale et concurrence internationale.**
Disponible en français et en allemand. Fr. 40.- + TVA et port. Téléchargeable gratuitement sur notre site Internet.
- Marché postal: saisir les opportunités de croissance**
Prise de position en faveur de l'ouverture complète du marché postal suisse (mars 2006). Brochure gratuite. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Politique européenne: le pragmatisme, garant du succès**
Prise de position sur la politique européenne de la Suisse (février 2006). Brochure gratuite. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Concept des dépenses**
Contribution de l'économie au débat sur les finances publiques Fr. 30.- + TVA et port. Téléchargeable gratuitement sur notre site Internet.

COMMANDE MODIFICATION

NOM	ENTREPRISE
PRÉNOM	RUE
FONCTION	N° POSTAL / LIEU
COURRIEL	

CONSULTATIONS

15 juin 2006

Loi fédérale sur la sécurité des produits.

Contact : urs.furrer@economiesuisse.ch

23 juin 2006

00.431 n Initiative parlementaire : Assurer l'encadrement législatif de l'activité de guide de montagne et du secteur des activités à risque

Contact : urs.furrer@economiesuisse.ch

30 juin 2006

04.463 Initiative parlementaire : Engagement du Conseil fédéral lors des votations fédérales

Contact : thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Ordonnance concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir

Contact : urs.furrer@economiesuisse.ch

18 août 2006

Modification de la loi fédérale contre la concurrence déloyale (LCD)

Contact : thomas.pletscher@economiesuisse.ch

24 août 2006

Suppression et simplification d'autorisations

Contact : thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel à economiesuisse.

IMPRESSUM

Editeur:
economiesuisse, Fédération des entreprises suisses

Rédacteur responsable:
Vincent Simon

Adresse:
Carrefour de Rive 1, CP 3684,
1211 Genève 3

Tél. 022 786 66 81

Fax 022 786 64 50

E-Mail: vincent.simon@economiesuisse.ch

Web: www.economiesuisse.ch

Modifications d'adresses:
chantal.bolle@economiesuisse.ch

Fréquence de parution:

10 x par an

Réalisation:

Layout88 GmbH, 8008 Zurich

Impression:

Imprimerie du Démocrate,
Delémont.